



Avis au public

Conformément à l'article 24, alinéa 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à la protection de la gestion de l'eau, le public est informé par affichage à la maison communale que

La SARL Rinnen Construction a introduit une demande auprès de l'Administration de la gestion de l'eau tendant à obtenir une autorisation en vue de la gestion des eaux dans le cadre de l'extension des ateliers de travail de métaux à Binsfeld.

Le dossier est enregistré sous le numéro EAU/AUT/25/1207

Weiswampach, le 13 janvier 2026
Le Bourgmestre La Secrétaire

The image shows two handwritten signatures in black ink. One signature is on the left, and the other is on the right. Between them is a circular official seal. The seal has a decorative border and contains the text "ADMINISTRATION COMMUNALE" at the top and "WEISWAMPACH" at the bottom. In the center of the seal is a small illustration of a landscape or coat of arms.